

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- O -----

Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

----- O -----



100^{ème} Jour Prise de Fonction

**_*_*_*_*_

Projet d'Allocution 1

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Monsieur l'Ambassadeur, Secrétaire général du MAESE,
Monsieur le Directeur de Cabinet,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers des Affaires étrangères,
Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de Service,
Messieurs les Conseillers Techniques,
Mesdames et Messieurs

Les résultats des élections présidentielles qui viennent de se dérouler ont confirmé l'ancrage démocratique du Sénégal; ils marquent également le début de politiques de rupture et d'innovation qui vont engager et installer notre pays sur la voie de changements significatifs dans tous les domaines d'intervention de l'Etat.

Mesurer chaque acte à l'aune de la bonne gouvernance, promouvoir autrement une croissance durable dont le bénéfice sera partagé par l'ensemble des sénégalais, défendre partout les idéaux de solidarité, de justice sociale et de tolérance qui font naître et entretiennent l'espoir, figurent au nombre des considérations qui vont inspirer et continuer d'inspirer nos démarches.

Le tout, en vue de bâtir un Sénégal prospère, réconcilié avec les principes qui ont forgé son image de pays à la fois ouvert sur le monde et enraciné dans ses propres valeurs, de pays qui cultive et promeut la paix.

L'action de la diplomatie sénégalaise s'inscrit naturellement dans cette dynamique voulue par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall.

Au moment où je prends mes fonctions pour mettre en œuvre les orientations du Chef de l'Etat, notre appareil diplomatique est composé de : 53 Ambassades et Représentations Permanentes, 19 Consulats, 05 Bureaux économiques et 23 Bureaux militaires ainsi répartis :

	Ambassades	Consulats	Burx économiques	Burx militaires
Afrique	21	6	0	11
Amérique	6	3	1	3
Asie et M. O.	12	1	1	3
Europe	14	9	3	6
Total	53	19	5	23

Quant au personnel il est au nombre de 879 agents dont 185 à la Portion centrale et 694 dans les Services extérieurs

Les moyens matériels (équipement, parc automobile, état des résidences et chancelleries) dont il dispose pour fonctionner ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. J'ai conscience des difficultés que leur état actuel a fait naître et peut continuer à entretenir. Mais, j'ai la ferme volonté, avec le soutien du Président de la République et du Premier Ministre, de me consacrer à l'amélioration dans les meilleurs délais des conditions de vie et de travail du personnel.

Nous allons revoir le fonctionnement et la mission de cet appareil pour le rendre plus fonctionnel et l'adapter aux orientations que nous entendons donner à notre diplomatie.

A cet effet, la carte diplomatique de notre pays fera l'objet d'un réexamen. Si le nombre de représentations du Sénégal à l'extérieur répondait au souci de marquer sa présence dans toutes les parties du monde, la mise en œuvre de cette politique n'a pas toujours tenu compte de nos possibilités financières ni été heureuse dans certains de ses choix.

Ainsi il sera procédé à la réduction du nombre de nos ambassades, consulats et bureaux militaires sans pour autant que ce redéploiement ne sacrifie au maintien du réseau d'amitié que notre pays a su établir. Nous y parviendrons grâce à un recours judicieux à l'accreditation multiple.

Cette réduction sera effectuée conjointement avec la rationalisation des effectifs qui sera faite d'une part, en affectant dans les postes diplomatiques et consulaires uniquement le nombre d'agents indispensables à leur fonctionnement et à l'accomplissement de leurs missions et d'autre part, en confiant aux ambassades les charges jusque là assumées par les bureaux économiques qui seront supprimés.

La redéfinition de notre carte diplomatique ira de pair avec le renforcement des mesures visant à assurer une harmonisation de l'action diplomatique du Sénégal autour du Ministère des Affaires étrangères qui reste le principal département chargé de la mise en œuvre de notre politique extérieure. Nous y gagnerons en efficacité.

De même, il sera procédé à une réorganisation du ministère rendue nécessaire par l'élargissement de ses attributions à la gestion des sénégalais de l'étranger.

Je prendrai en charge cette nouvelle compétence à laquelle le Chef de l'Etat et le Gouvernement accordent une grande importance :

- d'abord en réaménageant l'organigramme du Département notamment par la mise en place d'une Direction Générale des Sénégalais de l'Étranger qui intègre les principales directions techniques et par le rattachement à mon Cabinet du Bureau d'accueil, d'orientation et de suivi (BAOSE) ainsi que du Fonds d'appui à l'investissement des sénégalais de l'étranger (FAISE) dont l'objectif est la création d'investissements productifs en favorisant l'installation et la consolidation d'entreprises sur l'ensemble du territoire national en particulier dans les zones de forte émigration. Il participe ainsi à la politique de promotion de l'emploi, notamment celui des jeunes et contribue à la lutte contre l'exode rural et l'émigration clandestine.

- *Ensuite par un examen attentif de leurs demandes qui portent essentiellement sur une meilleure protection consulaire, l'octroi de facilités pour l'acquisition de logements ou la réalisation de projets d'investissement à l'occasion de leur retour au Sénégal. Il est important à ce sujet d'avoir une cartographie plus précise de l'importance et de la répartition de nos compatriotes dans les différents pays d'accueil. Le programme de recensement qui sera effectué nous fournira des indications utiles dans la formulation et la mise en œuvre des politiques macro-économiques et dans les stratégies sectorielles.*

La consultation régulière de nos compatriotes à travers les mécanismes appropriés, le recours à leur expertise dans le cadre du Programme National de Mobilisation de l'Expertise de la Diaspora qui devrait prendre le relais du Tokten (Transfer of knowledge Through Expatriate Nationals) ou à travers d'autres structures seront des pratiques que j'entends privilégier. J'ai rappelé, au cours de la réunion de l'Organisation Internationale des Migrations qui s'est tenue, le 09 juillet, à Dakar, l'engagement de ce Gouvernement à assurer la promotion et la défense de leurs intérêts.

Je ferai également examiner les possibilités de mettre, progressivement, à la disposition de l'ensemble de nos Missions Diplomatiques les kits nécessaires à la confection, sur place, de passeports biométriques. Disposer, dans des délais raisonnables, d'un document de voyage est un droit pour tout citoyen qui satisfait aux conditions de son établissement. Parallèlement à ces mesures de restructuration, des dispositions seront prises pour, entre autres :

- ✓ revoir les conditions de vie et de travail du personnel du Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur aussi bien à la Portion Centrale qu'au niveau des Missions Diplomatiques et Consulaires notamment par une revalorisation de leur traitement ;
- ✓ procéder à la réhabilitation et à l'équipement des ambassades et résidences du Sénégal qui en ont besoin ;
- ✓ renouveler, progressivement, le parc automobile ;
- ✓ assurer une plus grande autonomie de gestion financière de nos Représentations diplomatiques ;
- ✓ assurer au sein des organismes internationaux une présence plus effective des sénégalais dont l'expertise et la compétence sont reconnues.- créer les conditions favorables pour la formation continue et permanente des agents du Département.

Toujours dans le souci de rendre notre appareil diplomatique performant, il sera organisé, tous les 2 ans, à Dakar, la Conférence des Ambassadeurs et Consuls Généraux du Sénégal qui sera un cadre de réflexion sur la mise en œuvre de notre diplomatie mais également l'occasion de recueillir les directives du Chef de l'Etat et les orientations qu'il entend donner à la politique étrangère qui relève de son domaine réservé. Cette rencontre sera précédée par des conférences régionales qui vont réunir, chaque année, les Chefs de Mission Diplomatique et les Consuls Généraux des zones géographiques concernées.

C'est sur la base de ces changements à la fois aux plans de l'approche et des moyens humains et matériels que j'entends engager, avec la foi qui m'anime et le soutien du Premier Ministre et de l'ensemble du personnel

du Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur, ce chantier de relance de la diplomatie sénégalaise.

La tâche ne sera pas facile à réaliser dans un monde où les crises financières installent des incertitudes et compromettent les politiques de développement poursuivies par des pays déjà confrontés à des difficultés qu'ils ont de la peine à surmonter.

Elle ne sera pas facile à réaliser dans un monde où les menaces se multiplient et se diversifient, dans un environnement international qui évolue rapidement et interpelle, chaque jour, notre capacité à faire face aux nombreux défis qui s'évertuent, sans cesse, à remettre en cause la marche vers la stabilité et la croissance.

Oui notre monde a changé. Certes, il n'est plus cette juxtaposition de blocs dont l'antagonisme a longtemps suscité rivalités et confrontations

Certes, il s'est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'un multilatéralisme censé organiser de manière plus efficace les complémentarités encore conflictuelles entre les Etats.

Mais le constat demeure, celui d'un monde toujours en proie à de fortes turbulences et parfois à un déficit de légitimité dans ses prises de décisions.

Les sources de tension se sont en effet diversifiées ; ainsi aux causes invoquées pour justifier les affrontements d'hier, se sont ajoutées aujourd'hui d'autres raisons, souvent pernicieuses, de cristalliser des peurs, des haines, des appels à la vengeance.

Nous sommes ainsi témoins de la dissémination de bandes terroristes sur des espaces de plus en plus vastes, témoins du développement de réseaux mafieux voués au trafic d'armes et de drogue à grande échelle, de l'instrumentalisation de la religion, autant de facteurs complexes qui font le lit de violences aveugles et rendent encore plus difficile l'instauration d'un monde apaisé.

De nouvelles sources de préoccupations sont également apparues : l'érosion menace nos côtes ; le risque de sécheresse demeure toujours présent et compromet, lorsqu'il s'installe, les rendements de l'agriculture, ce secteur qui assure l'essentiel des ressources indispensables au bien être des populations ; par ailleurs la crainte d'une raréfaction de l'eau et les appréhensions qu'inspire son partage, le souci de disposer d'un approvisionnement régulier en énergie engagent souvent les Etats dans des compétitions qui multiplient les risques d'affrontement.

Ces différents éléments posent plus que jamais l'importance de la sécurité dans ses dimensions à la fois militaire et humaine ; mais ils interpellent surtout notre capacité à organiser la complémentarité de nos forces et faiblesses sans laisser personne sur le bord de la route qui, autrement, serait pavée du ressentiment de millions d'hommes et de femmes poussés par le désespoir et un sentiment de juste révolte.

Nous ne pouvons rester indifférents aux aspirations qui portent ces appels à construire un monde meilleur. Il est ainsi de notre responsabilité collective et individuelle de répondre à cette attente de penser l'avenir autrement ; le Sénégal, en ce qui le concerne, entend y consacrer la force de ses convictions.

C'est la mission qu'a bien voulu me confier le Chef de l'Etat en me chargeant de mettre en œuvre la politique étrangère qu'il a définie dans ce sens pour notre pays, de mettre la diplomatie sénégalaise au service du développement du Sénégal et de l'instauration d'un monde de paix, de justice et de plus grande solidarité.

Au cours des trois mois qui viennent de s'écouler, je me suis attelé à l'exécution de cette tâche en accordant une attention toute particulière aux relations que nous entretenons avec les pays de la sous région.

Dans ce cadre, je me suis rendu à deux reprises en Mauritanie, visites qui ont permis aux deux pays d'exprimer leur ferme volonté de travailler au raffermissement de leur coopération et de la confiance entre les deux peuples frères. Les questions relatives au renouvellement des licences et de l'Accord de pêche, à la circulation des biens et des personnes et à d'autres encore présentant un intérêt commun ont été examinées à cette occasion et le seront lors de la Commission mixte que nous avons décidé de réunir très bientôt.

J'ai également accompagné le Président de la République en Gambie où le même état d'esprit a prévalu ; les échanges de vues qui ont suivi cette visite ont été à l'origine d'avancées qui devraient permettre la signature du Mémoire d'entente portant sur la construction du pont sur le fleuve Gambie et sur l'aménagement du corridor transgambien Keur Ayip - Farrafenni-Senoba.

Les deux pays sont aussi convenus de coordonner leurs efforts afin d'assurer une plus grande sécurité à leurs frontières et de travailler au retour de la paix en Casamance où j'ai eu à procéder, au mois de juin, à

la restitution d'importantes superficies de terres débarrassées de mines antipersonnel qui empêchaient leur mise en valeur et constituaient une menace permanente pour les populations.

Par ailleurs comme vous le savez, la Guinée Bissau et le Mali traversent des situations difficiles consécutives à l'interruption brutale du fonctionnement normal des institutions démocratiques et à l'occupation de la région Nord du Mali par des bandes armées remettant ainsi en cause son intégrité territoriale.

Le Sénégal s'est fortement impliqué dans la recherche de solutions à ces crises dans le cadre des règles que nous avons adoptées à la CEDEAO. Ainsi au cours des six réunions des Chefs d'Etat ou tenues au niveau ministériel auxquelles j'ai participé, nous avons pris d'importantes mesures qui vont dans le sens du rétablissement de l'ordre constitutionnel dans ces deux pays et de la souveraineté pleine et entière du Mali sur l'ensemble de son territoire.

En ce qui concerne ce dernier point, nous sommes en train, de concert avec l'Union Africaine, d'affiner nos démarches en vue d'obtenir du Conseil de Sécurité des Nations Unies qu'il autorise une intervention militaire sous le chapitre VII de la Charte et accorde un soutien logistique aux troupes de la CEDEAO.

La résolution 2056 qu'il a adoptée, le 05 Juillet 2012, parce qu'elle exprime la disponibilité du Conseil « d'examiner plus en avant la demande de la CEDEAO » nous paraît constituer un premier pas dans cette direction. L'autre pas et non moins important demande la mise en oeuvre et sans tarder des directives des Chefs d'Etat de la CEDEAO réunis

à Yamoussoukro le 29 juin 2012 tendant à mener toutes les démarches nécessaires en vue de la mise en place d'un gouvernement inclusif.

Sur la Guinée Bissau plus particulièrement, le Sénégal, en sa qualité de membre du groupe de contact régional a participé aux travaux de près de 36 heures sans discontinuer à Banjul et Abuja à la fin du mois d'avril.

De la même manière que pour le Mali et en concertation permanente avec la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), les Chefs d'Etat, lors du même Sommet de Yamoussoukro, ont instruit dans le sens de la mise en place d'un gouvernement inclusif ouvert notamment au PAIGC en vue de mener la transition dans les meilleures conditions possibles.

L'établissement de relations de confiance avec nos voisins immédiats et les pays de la sous région demeure un axe prioritaire de la diplomatie sénégalaise. Plusieurs raisons expliquent cette orientation :

- la géographie d'abord qui crée cette proximité naturelle et favorise les rapprochements ;
- l'Histoire ensuite, qui au cours des siècles, a forgé un passé commun à des populations qui partagent encore les mêmes langues, les mêmes croyances religieuses, les mêmes traditions au-delà de frontières, souvent artificielles qui les séparent de part et d'autre.

Cet héritage historique, l'appartenance au même espace géographique, mais également l'interdépendance de nos économies que renforcent les effets d'une mondialisation de plus en plus poussée, nous engagent dans la recherche d'une indispensable conjugaison de nos efforts afin de créer

les conditions favorables au développement des Etats de la région et au bien être de leurs populations.

Nous avons ainsi mis en place un cadre institutionnel pour atteindre ces objectifs ; il nous faut garder intacte la volonté de faire de l'OMVS, de l'OMVG, de l'UEMOA et de la CEDEAO des mécanismes de coopération performants orientés vers la satisfaction des besoins en énergie, vers la réalisation de la sécurité alimentaire et le renforcement des échanges commerciaux, bref vers une meilleure connexion des Etats dans tous les domaines, suscitant ainsi le sentiment d'appartenir à une même communauté.

Pour un meilleur fonctionnement de la CEDEAO, je viens de suggérer et d'obtenir un élargissement de la Commission de 9 à 12 membres, de même qu'il m'a paru fondamental de travailler à une meilleure harmonisation de nos positions au sein de cette organisation afin de mieux faire connaître ses points de vues, les faire partager et éventuellement les faire soutenir.

Le Sénégal entend continuer de s'inscrire dans cette politique de bon voisinage et de consolidation de l'intégration régionale qui est une composante importante de sa vision d'une Afrique forte parce qu'unie, d'une Afrique qui a son mot à dire et doit se doter des moyens pour se faire entendre et respecter.

C'est le sens des actions que la diplomatie sénégalaise a entreprises et va continuer d'entreprendre au sein de l'Union Africaine qui vient, lors de ma participation au Premier Sommet de la Diaspora tenu au mois de Mai 2012, en Afrique du Sud, de reconnaître la Diaspora comme 6ème région de l'Union.

Une proposition présentée et défendue par notre pays qui a été également retenu, lors de cette rencontre, pour abriter le siège du Secrétariat Permanent de la Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora.

J'ai réaffirmé, avec force, à l'occasion de la réunion du Conseil exécutif de l'Union Africaine, tenue les 12 et 13 Juillet, à Addis Abeba, dans le cadre de la préparation du 19ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, l'attachement du Sénégal à la réalisation des réformes susceptibles de renforcer l'unité du Continent et sa capacité d'agir sur les événements qui concernent son développement mais également la marche du monde.

L'image d'un Continent tenu en marge des décisions importantes qui engagent son avenir, alors qu'il recèle d'immenses potentialités doit appartenir à un passé définitivement révolu.

Au-delà de ce premier cercle régional et continental, nous avons pu également établir, au fil des ans, des relations d'amitié avec tous les pays qui partagent les mêmes idéaux de paix ; c'est dans le cadre du renforcement de ces relations auxquelles le Sénégal accorde une grande importance que se situent les visites que le Chef de l'Etat a effectuées en France et au Royaume d'Arabie Saoudite et qui ont permis de donner un nouvel élan à notre coopération.

D'importantes mesures ont été prises, dans ce sens, dans plusieurs domaines, marquant ainsi leur volonté commune d'approfondir des liens qui remontent dans le temps.

C'est dans le même esprit que j'ai séjourné au Maroc. Un déplacement mis à profit pour faire évoluer le dossier relatif au transport aérien et de convenir de la réunion de la Commission mixte au cours de laquelle seront passés en revue d'importants sujets qui marquent la diversité et l'intensité des rapports entre nos deux pays.

Cette rencontre initialement prévue au mois de Juin 2012 se tiendra dans les prochaines semaines.

En marge de ma participation aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), j'ai eu des séances de travail avec les autorités brésiliennes qui ont confirmé l'intérêt qu'elles portent à notre pays et leur engagement à lui apporter, dans les meilleurs délais, un soutien financier et une assistance technique dans la mise en œuvre des projets déjà conclus ou en cours de négociation, notamment dans le domaine de l'agriculture.

La visite à Dakar de Son Excellence Monsieur Goodluck Ebele Akiziwe JONATHAN, Président de la République du Nigéria et la commémoration dans notre capitale du cinquantième des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République de Corée participent également de ce souci de maintenir et d'élargir notre coopération avec les pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie afin d'établir un partenariat mutuellement bénéfique qui favorise les échanges et les investissements.

J'aurai, dans ce sens, à me rendre dans nombre de ces pays, notamment là où nous ne sommes pas suffisamment présents alors qu'il y existe de réelles possibilités de coopération. J'ai déjà prévu, à ce sujet, d'effectuer une visite officielle en Géorgie au mois de Septembre prochain.

J'ai également eu, lors du dernier Sommet de l'Union Africaine, des rencontres au cours desquelles, le souhait d'élargir et de renforcer la coopération avec le Sénégal a été exprimé de part et d'autre.

J'ai ainsi reçu, dans ce cadre, mon homologue d'Afrique du Sud et de hauts responsables de Pays amis tels que Cuba, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Portugal, l'Inde, les Etats Unis et le Pakistan. Nous sommes convenus à l'issue de nos échanges de vues de prendre, dans les meilleurs délais, les dispositions appropriées en vue de renforcer notre coopération.

Je me rendrai prochainement, dans ce sens, à Cuba et au Portugal à l'aimable invitation des autorités de ces deux pays ; de même il a été retenu de tenir, à Dakar, la Commission mixte avec le Pakistan qui n'avait pu encore se réunir bien qu'elle ait été annoncée depuis 2001.

Il est également prévu, dans les prochaines semaines, la signature d'accords de défense et de sécurité avec l'Afrique du Sud.

Je voudrais également me réjouir de l'ouverture, au mois de juin 2012, par l'Ukraine d'une Ambassade à Dakar et de la décision de l'Australie d'y installer, dès l'année prochaine, sa première représentation diplomatique en Afrique francophone. Des démarches de même nature sont également entreprises par d'autres pays et sont en cours d'examen.

Dans la mise en œuvre de cette politique de consolidation et d'élargissement de notre coopération, j'accorderai une attention particulière à la formulation d'une diplomatie économique qui soit en mesure de contribuer efficacement au développement du Sénégal. Cette approche s'effectuera au niveau bilatéral mais également au niveau de

fora, de plus en plus nombreux, qui tendent à devenir des cadres où se définit la coopération entre les pays africains et leurs partenaires.

J'ai, dans ce sens, pris part, du 05 au 06 Mai 2012, à la réunion ministérielle sur le suivi de la TICAD V (la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique); de même je rentre fraîchement de Beijing où vient de se tenir la cinquième réunion ministérielle du Forum sur la Coopération sino africaine ; alors que mon Département s'active déjà à la préparation du Forum Corée-Afrique qui aura lieu, en Octobre 2012, à Séoul. Il en sera ainsi pour les autres rencontres de cette nature.

Je veillerai également, dans le même souci, à la tenue régulière des commissions mixtes et consultations politiques avec nos différents partenaires, et à la mise en place de comités qui assurent le suivi des décisions qu'elles auront prises, pour éviter le retard ou l'absence d'exécution parfois constatés dans leur mise en œuvre.

Les possibilités de procéder à la signature d'accords de non imposition et de prévention fiscale (ANDI) et celle d'accords pour la protection et la promotion des investissements seront examinées.

Le secteur privé et les structures telles que l'APIX et les Chambres consulaires seront sollicités pour prendre part, chaque fois que cela sera possible, à ces rencontres mais aussi aux voyages officiels que j'aurai à entreprendre dans ce cadre.

Le Sénégal dispose d'avantages non négligeables qu'il peut faire valoir en vue d'attirer des investissements. La stabilité de nos institutions, la

paix sociale, un environnement des affaires attractif, constituent de réels atouts.

Mais de la rapidité à réagir en temps réel et à fournir des informations actuelles dépendent souvent les décisions d'investir chez nous ; c'est l'une des missions parmi d'autres que j'assigne à la diplomatie économique qui sera plus réactive et plus agressive dans un environnement où la concurrence entre les Etats se révèle, dans ce domaine, chaque jour plus forte.

Dans un tout autre registre, la préparation du pèlerinage aux Lieux Saints musulmans et chrétiens va bénéficier d'une attention particulière. D'ores et déjà, des dispositions sont prises ou seront prises incessamment pour un bon déroulement du pèlerinage à la Mecque sur les plans du transport, de l'hébergement et de l'encadrement des pèlerins.

Au plan multilatéral, le Sénégal assure une présence remarquée au sein des Organisations internationales en raison de la contribution constructive qu'il apporte à la réalisation de leurs objectifs.

J'ai renouvelé le profond attachement de notre pays aux idéaux qu'elles défendent et son engagement à continuer d'inscrire son action dans le même esprit. Le respect des droits de l'Homme, la recherche constante de la paix, le dialogue des civilisations, l'attachement à la démocratie, inspirent, dans ce sens, nos démarches.

J'ai rappelé cette forte conviction en trois occasions :

- celle de la 17ème réunion ministérielle du Mouvement des Non Alignés qui s'est tenue, du 07 au 10 Mai 2012, à Sharm El Cheikh, en Egypte ;
- lors de la Réunion ministérielle extraordinaire du Comité Exécutif de l'Organisation de la Coopération Islamique que j'ai présidée, le 24 juin 2012 à Riyad ;
- enfin à l'occasion de ma participation à la réunion du Groupe des amis du peuple syrien tenue à Paris le 05 juillet 2012.

La promotion des idéaux de paix et de tolérance prônés par l'islam dans un contexte où l'islamophobie semble gagner du terrain, le renforcement de la coopération Sud-Sud qui parfois peut se révéler mieux adaptée aux réalités des pays en développement, ont constitué la trame de mes interventions au cours de ces rencontres.

Dans le cadre de notre présidence de l'OCI et du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, je me rendrai dans les prochains jours à Ramallah pour appeler à la relance du dialogue israélo-palestinien pour qu'enfin puisse s'établir, dans cette région longtemps meurtrie, un Etat palestinien viable, vivant en harmonie avec Israël, dans des frontières sûres et garanties.

D'une manière générale, le message du Sénégal à la communauté internationale est clair. Nous croyons au multilatéralisme lorsqu'il est porté par une large adhésion des Etats dans leur diversité, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles qui fondent ses principes.

Cette exigence de légitimité me paraît plus que jamais essentielle, à un moment où la réforme de la gouvernance mondiale s'impose à nos Etats, pour nous permettre de mieux prendre en charge les profondes mutations qui ont marqué la marche du monde au cours de ces dernières décennies et de l'engager vers de nouveaux horizons porteurs d'espérance parce qu'allant à la rencontre des aspirations profondes de l'immense majorité des populations.

Les démarches et les actions que nous menons pour la réforme du Conseil de Sécurité, des institutions financières internationales et d'autres organisations comme le G20, s'inspirent de cette conviction.

Le Sénégal qui est membre du Comité des dix de l'Union Africaine va continuer de s'investir pour parvenir à la réforme souhaitable des Nations Unies et réparer cette injustice faite à l'Afrique, le seul continent qui ne dispose pas de membres permanents au sein du Conseil de Sécurité alors qu'il lui consacre les $\frac{3}{4}$ de ses activités.

J'ai renouvelé, avec force, lors des travaux du Conseil exécutif de l'Union ou d'entretiens que j'ai accordés en marge de cette Session à des partenaires européens, l'attachement du Sénégal au Consensus d'Ezulwini qui me paraît constituer une base raisonnable pour rendre justice à l'Afrique et tenir compte du contexte actuel.

Les Perspectives...

Notre diplomatie, par l'inspiration et les orientations de notre Président de la République ainsi que le talent de ses acteurs, rayonne dans toutes les sphères internationales. Cela doit se poursuivre. Il y va de notre profond désir de maintenir la place éminente que le Sénégal occupe dans le concert des nations.

Il y va aussi de la nécessité de relever les défis de la noble et haute mission qui m'a été confiée par le Président de la République.

Je viens de rappeler la place estimable que notre diplomatie occupe, cela ne doit, malgré tout, nullement signifier que nous devons nous installer dans une satisfaction pérenne.

Nous ne pouvons, nous ne devons ignorer les problématiques, toujours plus complexes, auxquelles est confronté notre siècle. La crise financière a désagrégé des économies nationales en Europe. Le défi écologique est devenu à l'heure actuelle une urgence cruciale. Le terrorisme est désormais une menace réelle pour la stabilité de nos pays.

Nous ne pouvons nous prémunir de ces dangers qu'en réinventant constamment notre modèle diplomatique pour le mettre en phase avec les grands défis de notre temps. La condition d'efficacité de l'action publique, c'est sa capacité à répondre de façon convenable aux questions urgentes de l'heure.

Ma conviction est que notre diplomatie doit épouser les contours du monde qui l'entoure pour ne point laisser passer le train de l'histoire. Nous ne devons pas nous soustraire aux questions essentielles qui nous interpellent en tant que nation démocratique.

Dans ce cadre, une diplomatie efficace ne peut être effective sans la prise en compte du principe fondamental qu'est la redéfinition du concept de représentation.

En effet, à côté de la protection consulaire, la négociation des traités et autres engagements internationaux, la collecte et la transmission d'une information juste et fiable, le principe de représentation est l'un des piliers de la politique étrangère d'un Etat moderne.

Je compte beaucoup m'appuyer sur ce principe majeur pour traduire, de la façon la plus efficace possible, les grandes orientations définies par le Chef de l'Etat.

Il a décliné, avec clarté et précision, les idées forces de ce que sera notre politique étrangère ces prochaines années

Alors, il m'incombe de m'appuyer sur les ressources humaines du Département pour tracer le sillon de notre diplomatie avec loyauté, rigueur et impartialité.

Le Sénégal, « petite grande puissance » comme on l'appelle souvent dans les fora internationaux, s'est arrogé une voix crédible au sein du concert des nations. Cela, au travers d'hommes et de femmes de talent et de dévouement ; mais aussi et surtout par le biais de valeurs intrinsèques dont regorge notre pays, et qui est la base de notre civilisation.

Je crois profondément aux valeurs qui doivent sous-tendre la pratique de l'action publique. Je suis convaincu aussi que la conduite de la

diplomatie nécessite une compétence certaine, une loyauté sans équivoque et une grande probité morale.

Notre pays a une grande et longue histoire. Sa marche a été ponctuée par de grands hommes dont les apports à l'humanité sont inestimables.

Nous devons nous placer résolument dans la trajectoire de cette grande histoire collective pour en être des continuateurs. Laisser à la postérité le souvenir d'avoir servi notre pays avec passion, fidélité et dévouement doit être le fil conducteur de nos intelligences. Cette ambition doit être, de façon impérieuse, la matrice de notre action. Nous devons noyer nos passions particulières dans un océan de volonté générale.

Nous devons nous convaincre que le Sénégal transcende nos personnes. Son génie dépasse nos individualités. Notre allégeance commune devra donc uniquement être le service de l'Etat et le culte de la République.

C'est à l'aune de ces principes que nous pourrions mesurer la valeur quasi spirituelle de la représentation.

Elle doit être mise en œuvre au travers de valeurs humaines, sociales et philosophiques propres à notre histoire, nos traditions séculaires et notre ambition nationale.

Notre diplomatie doit s'articuler autour d'un corpus de principes cardinaux pour espérer affronter avec succès les défis qui se posent jour après jour devant nous.

Nous ne pouvons point développer notre pays par le biais exclusivement d'emprunts à l'autre ni à travers un repli total sur nous-mêmes. Ces deux voies conduiraient assurément à une impasse.

Nous avons besoin d'apports venus d'ailleurs, mais nous avons l'obligation de convoquer les principes qui ont régi des siècles durant l'organisation sociale de notre pays.

C'est en réussissant ce dosage subtil que nous montrerons à la face du monde ce génie sénégalais fait d'enracinement et d'ouverture.

Nos anciens Ambassadeurs en avaient fait leur crédo ; c'est le lieu de leur rendre un hommage mérité car ils n'ont eu de cesse, dans l'accomplissement de leur mission, de véhiculer les valeurs qui sont le ciment de notre nation.

Ce travail, ils l'ont mené en parfaite cohérence avec les orientations définies par nos anciens Chefs d'Etat sous la conduite de leurs Chefs de Gouvernement.

A tous ces derniers, je leur témoigne ma profonde reconnaissance.

J'exhorte tous les agents de mon Département à se mettre toujours en situation de représenter notre pays et de vendre son génie. C'est une impérieuse nécessité à l'heure de l'ouverture des frontières, du brassage des peuples et de l'interconnexion des économies et des intelligences.

« Je dis aux personnels des missions diplomatiques et consulaires que chacun, dans son lieu d'affectation, est un représentant de notre pays. Vous ne représentez pas uniquement les plus hautes autorités de l'Etat, mais vous êtes la vitrine du Sénégal et des Sénégalais dans leur entièreté et la diversité de leurs expressions. »

Aux agents à la portion centrale, « vous êtes des diplomates, même dans votre pays. Chacun, dans l'espace qui est le sien, représente la diplomatie sénégalaise et, au delà, l'Etat et la noblesse du service public en ce sens que vous en êtes les praticiens au quotidien. »

Ici donc à Dakar et dans les Services extérieurs, vous êtes les représentants d'un grand pays avec une grande histoire chargée de symboles forts. Vous êtes les délégataires d'une culture rayonnante. Vous êtes l'exemple d'une nation que le destin a placé comme un trait d'union de différentes sphères. Le Sénégal, c'est effectivement la conviction panafricaine, la présence soutenue au sein de la Oumma islamique et de la chrétienté, la défense de l'identité francophone et la promotion des valeurs universelles de démocratie et de protection des libertés fondamentales.

Ainsi, représenter le Sénégal, c'est être fier de cette diversité de richesses. Représenter le Sénégal, c'est être une courroie de transmission entre notre pays et l'extérieur ; c'est être un vecteur et un défenseur de nos idées et de nos convictions partout où le besoin se fait sentir.

Représenter notre pays, c'est faire preuve de loyauté, préserver la vertu et cultiver l'excellence car nous devons mettre nos talents et nos intelligences à la disposition exclusive du Sénégal.

Représenter notre pays, c'est aussi transmettre ces valeurs de paix et de tolérance aux quatre coins du globe.

Représenter notre pays, c'est enfin assumer son identité, défendre ses principes et porter sa parole libre dans les pays d'accueil et les instances multilatérales.

Au travers de ce principe de représentation, élevons la volonté de servir le Sénégal au dessus de nos appartenances partisanses.

Servir son pays est le suprême honneur. Servir son pays est un devoir moral. Mais servir son pays se mérite car c'est la plus grande dimension de la citoyenneté.

A l'heure des convulsions qui traversent notre monde et de la brouille des repères identitaires, la fibre patriotique doit rester intacte voire renforcée, notamment chez les diplomates à qui est dévolu l'honneur de transmettre nos valeurs à travers le monde.

Le Président de la République, à travers les actes qui ont inauguré son mandat en matière de politique étrangère, a montré sa volonté de raffermir nos liens avec les Etats frères de la sous région.

Il nous incombe dès lors d'aller dans le sens qu'il a indiqué en mettant en avant nos atouts, nombreux et non négligeables. D'où ma conviction sur la nécessité de porter cette orientation par le biais des valeurs de solidarité, d'humanité, de bon voisinage et de respect mutuel.

Je compte adosser ma mission à la tête de ce Département sur ces principes qui sont en total cohérence avec notre modèle social.

Aux pays frères d'Afrique, notamment en cette période trouble, nous tendons une main fraternelle aux contours dessinées par une histoire commune plusieurs fois séculaires. La proximité géographique est une donnée géopolitique majeure et un gage d'amitié et de fraternité durables.

Aux pays de la Oumma, le partage d'une communauté de destins tracée par le biais de l'Islam fait du Sénégal un allié indéfectible pour la

résolution de conflits et la lutte contre l'islamophobie jadis rampante désormais assumée et déclinée par de plus en plus de personnes et de groupes politiques en Occident.

A l'Occident, nous témoignons de la disponibilité pérenne du Sénégal à œuvrer dans le sens de la création des conditions d'un monde meilleur construit autour des valeurs de liberté, de démocratie et de promotion des droits de l'Homme.

Enfin, aux pays du Sud et aux puissances émergentes, le Sénégal appelle à la poursuite d'une aventure basée sur la lutte contre les inégalités et appelle à l'intensification de partenariats économiques mutuellement avantageux.

Ce sont là une brève présentation de mes activités au cours des trois derniers mois et l'esquisse des grandes lignes qui vont guider l'action de notre diplomatie que je pourrai résumer ainsi : le Sénégal sera toujours présent partout où se discuteront les règles et s'inventeront les nouvelles utopies qui vont conduire le monde de demain.

Oui de nouvelles utopies car seule la force des idées, généreuses et universelles, peut porter le monde que nous voulons construire, un monde débarrassé des égoïsmes nationaux, un monde où la liberté, le respect de l'autre, le sens du partage seront au seul service de l'épanouissement de l'Homme.

Le Sénégal est de retour !

Il veut prendre la place qui est la sienne dans toutes les instances où le destin de notre époque se décide. Après avoir montré une nouvelle fois sa hauteur démocratique le 25 mars dernier, c'est dorénavant un peuple

uni par le même dessein qui veut amorcer l'émergence économique. Les acteurs de la diplomatie joueront leur partition au même titre que tous les autres segments de la Nation pour que la symphonie nationale soit belle, juste et parfaite.

Mes actions s'inscriront dans la préservation des acquis positifs mais aussi et surtout la mise en œuvre d'une stratégie dont les axes essentiels sont notamment la mise en place :

- De dispositifs opérationnels de rayonnement de notre action diplomatique ;
- De mécanismes de motivation de l'ensemble du personnel du Ministère ;
- De cadres incitatifs de formation et de renforcement de capacités pour vous accompagner dans votre juste recherche de performance ;
- D'un environnement de travail qualitatif, productif dans lequel les énergies restent focalisées autour d'un objectif : la défense apaisée des intérêts supérieurs du Sénégal.

Oui, je serais à vos côtés dans l'accomplissement de cette mission qui commande d'écrire de nouvelles pages de la diplomatie sénégalaise.

Je vous invite à la réalisation de grands chantiers en ayant pleine conscience des problèmes auxquels vous êtes confrontés.

Ces difficultés sont réelles et ne sauraient être occultées. Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL, le Premier Ministre et moi-même, en avons pris l'exacte mesure. Tout sera mis en œuvre aux fins de les résoudre.

Les solutions appropriées seront apportées pour satisfaire vos justes préoccupations. Il y va de l'intérêt du Département, il y va de l'image du Sénégal.

- Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
- Mesdames, Messieurs les Conseillers des Affaires étrangères,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de Service,
- Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**